

**Direction : Direction Générale des Services Techniques**

**Direction Administrative des Services Techniques**

**REF : DAST2006017**

**OBJET : Construction d'une maison de l'enfance/relocalisation du centre de loisirs Solomon. Autorisation de dépôt de demande de permis de démolir. Approbation des projets de marché, autorisation de signature**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles L 430. I et suivants du code de l'urbanisme,

Vu les projets de marché de travaux et d'OPC (ordonnancement pilotage, coordination de chantier)

Vu les articles 26, 28, 33, 59 et suivants du code des marchés publics,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A l'unanimité,

**DELIBERE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Autorise le Maire à signer et déposer la demande de permis de démolir relative à l'opération citée en objet

**ARTICLE 2 :** Approuve le projet de marché de travaux relatif à l'opération citée en objet passé sur appel d'offres et comportant les lots suivants

- 1) terrassements –gros œuvre – cloisons – doublages
- 2) façades bois isolation extérieure – bow-window
- 3) étanchéité
- 4) menuiseries extérieures bois – occultations
- 5) menuiseries intérieures - métallerie
- 6) plafonds suspendus
- 7) revêtements de sol et muraux

- 8) peinture
- 9) chauffage – ventilation
- 10) plomberie – sanitaire
- 11) électricité courants forts et faibles
- 12) appareil élévateur ascenseur
- 13) aménagements extérieurs – VRD

et autorise le Maire, conformément à la décision de la commission d'appel d'offres réunie à l'issue de la procédure, à signer les marchés subséquents.

ARTICLE 3 : Approuve le projet de marché d'ordonnancement, pilotage et coordination de chantier passé sur procédure adaptée pour un montant estimatif de 54.600 € TTC.

le Maire